

Info-Flash

Santé Sécurité

Environnement

Mercredi 20 mai 2026
Numéro 2026 – SSE 11

⇒ Livret de sinistralité des AT/MP 2024

La branche - risques professionnels- de l'Assurance maladie vient de publier ses **statistiques de sinistralité des entreprises** du régime général de la Sécurité Sociale **pour l'année 2024 en matière d'accidents du travail, de maladies professionnels et d'accidents de trajet pour les régions PACA et Corse.**

En synthèse, l'année 2024 confirme la **baisse continue** depuis 2021 de la fréquence des accidents du travail mais en PACA cette fréquence reste supérieure à la moyenne nationale. Il faut aussi noter une hausse du taux de gravité des AT et une augmentation des maladies professionnelles (+ 15% en 2024 par rapport à 2023). Les accidents de trajet restent quant à eux particulièrement élevés en PACA-CORSE.

Nous tenons à votre disposition cette publication.

⇒ Campagne TMS de l'Assurance maladie à destination des entreprises

L'Assurance Maladie – Risques professionnels relance sa campagne de communication : « [Les troubles musculosquelettiques ça s'anticipe dès aujourd'hui](#) ».

Les Troubles Musculo–Squelettiques (TMS) représentent 88 % des maladies reconnues d'origine professionnelles et pourtant ils ne sont pas une fatalité et il est possible d'agir. Cette campagne de communication met l'accent sur le fait que les troubles musculosquelettiques apparaissent progressivement, mais aussi sur le fait que des solutions existent pour les prévenir efficacement.

L'Assurance Maladie – Risques professionnels rappelle les étapes de la démarche de prévention des TMS et partage des retours d'expérience d'entreprises accompagnées dans le cadre du programme national TMS Pro.

⇒ Environnement Industrie : réglementation sécheresse en PACA

L'organisme Environnement Industrie vous propose une **réunion d'information et d'échanges** consacrée à la mise en œuvre de la réglementation sécheresse en région PACA, qui se tiendra **le 4 juin prochain en visioconférence, de 10h à 12h.**

Cette réunion aura pour objectif de rappeler le cadre réglementaire applicable et d'échanger sur ses modalités concrètes de mise en œuvre, notamment concernant les PSH, l'interface GIDAF et les inspections. **Attention : la réunion s'adresse aux entreprises classées ICPE.**

Pour participer, nous vous invitons à vous inscrire sur le lien suivant : [cliquez-ici](#)